

Zoom sur les professions sanitaires et sociales



Les professions sanitaires et sociales font partie des métiers où les déplacements sont réguliers, voir quotidiens. Qu'ils soient médecins, auxiliaires de vies, assistants familiaux, infirmiers à domicile, ou aides soignants, la conduite professionnelle est donc un volet indissociable à ce secteur d'activité et présente des spécificités qui lui sont propres,

notamment concernant l'organisation de la visite des patients.

Cette étude sur les actifs et la route apporte un éclairage sur cette profession, en première ligne des déplacements professionnels.¹

Leurs usages et ressentis au volant

Les professionnels sanitaires et sociaux sont 41 % à conduire régulièrement un véhicule durant leur journée de travail (contre 43 % au global des professions). **Pour ces déplacements, la voiture est le principal type de véhicule utilisé (85 % versus 74 % au global).** Pour 50 % de ces professionnels, il s'agit d'un véhicule de fonction (versus 53 %).

Quant au temps passé sur la route, ils sont **56 % à passer moins de 1 heure dans leur véhicule par jour** et 31 % à y passer entre 1 et 2 heures. Seulement 5 % d'entre eux y restent 4 heures et plus. Ces professionnels conduisent majoritairement pendant la journée (à 85 %).

Concernant leur état d'esprit au volant, **ces trajets professionnels s'apparentent à un acte routinier pour 39 % de ces actifs (proportion similaire à la moyenne globale).**

Leurs principaux comportements sur la route

Ils sont **84 % à avouer adopter un comportement à risque**, ce qui est très légèrement au-dessous de la moyenne globale (85 %), mais reste élevé.

Parmi ces comportements dangereux, on retrouve l'usage du téléphone au volant : **60 % des professionnels sanitaires et sociaux déclarent recevoir ou émettre des appels en conduisant** (74 % au global). Les appels sont passés majoritairement vers les collègues (à 52 %).

Alors que le gouvernement vient d'annoncer l'interdiction du kit mains libres avec oreillettes au 30 juin 2015², l'étude montre que **ces actifs utilisent déjà à 42 % un kit mains libres sans fil** (versus 53 % pour l'ensemble des actifs).

Parmi les autres comportements à risque, on retrouve **la conduite en état de fatigue pour 74 %**, soit moins que la moyenne globale située à 78 %.

Enfin, **les professionnels sanitaires et sociaux déclarent à 24 % avoir déjà eu un accident ou reçu une sanction lors de leurs trajets professionnels** ces cinq dernières années, ce qui est nettement moins élevé que la moyenne globale (34 %). La cause principale au paiement d'une amende ou à la perte de points est la vitesse excessive (respectivement à 59 % et 56 %). Ces actifs ont d'ailleurs une bonne connaissance de la sanction encourue en cas de dépassement de la vitesse autorisée sur autoroute (61 % versus 58 % au global).

Leurs attentes en terme de prévention des risques routiers dans l'entreprise

La profession sanitaire et sociale juge la mise en place d'actions de prévention des risques routiers dans leur entreprise régulière à 18 % (versus 29 % au global) et inexistante à 54 % (contre 39 %).

Parmi les attentes de ces professionnels quant aux actions à mettre en place en entreprise, arrivent en tête la mise en place de formations de sensibilisation aux risques routiers (32 %), la réduction du nombre de déplacements professionnels (31 %), l'instauration d'une charte de « bonnes pratiques au volant » (31 %) et l'organisation d'une journée de sécurité routière (30 %).

¹ Echantillon de 141 personnes exerçant une profession commerciale parmi un échantillon de 1 001 personnes qui effectuent des déplacements professionnels avec un véhicule au moins une fois par mois.

² Source : Ministère de l'Intérieur, le 3 avril 2015.